

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière céréalière du 13 avril 2016

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 13 avril 2016 sous la présidence de Rémi Haquin.

Nouvelles prévisions pour la campagne commerciale 2015/16

Le Conseil spécialisé pour la filière céréalière a validé les nouveaux bilans prévisionnels de FranceAgriMer pour la campagne commerciale 2015/16 qui s'achèvera le 30 juin prochain.

Blé tendre : révision à la hausse des prévisions d'exportations et des utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français

Le stock de report attendu en fin de campagne pourrait s'établir à moins de 5,5 millions de tonnes (Mt) contre 6 Mt le mois dernier, grâce à de meilleures prévisions d'exportations, notamment vers le Maroc victime de la sécheresse. Les prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail sont également révisées à la hausse de 100 000 tonnes à 5,2 Mt, en raison des prix attractifs de cette céréale, disponible en abondance cette année.

Maïs : un stock de fin de campagne dans la moyenne

Quelques ajustements sur les prévisions d'utilisations intérieures (amidonnerie) et les prévisions d'exportations permettent d'alléger le stock prévisible en fin de campagne à 2,4 Mt, en deçà de la moyenne des cinq dernières années.

Orges : exportations dopées par la sécheresse au Maroc

Les prévisions d'exportations d'orges vers les pays tiers sont de nouveau révisées à la hausse de 400 000 tonnes par rapport au mois dernier, à 4,5 Mt, au vu de l'accélération des achats du Maroc. Le stock de report de fin de campagne ne devrait pas dépasser 1,1 Mt dans la moyenne des dernières années.

Enquête sur les variétés de blé tendre semées pour la récolte 2016 : la prise en compte du critère protéine par les céréaliers progresse, grâce au plan protéine mis en place par la filière

Comme chaque année, FranceAgriMer a réalisé une enquête auprès d'un échantillon de 5 200 producteurs de blé tendre pour mesurer l'évolution des variétés de blé semées à l'automne 2015 pour la prochaine récolte 2016. Les blés panifiables occupent 95 % des surfaces semées, en légère progression par rapport à l'an dernier (94 %). Les blés supérieurs restent dominants (64 % des surfaces), en légère augmentation par rapport à l'an dernier, sans retrouver toutefois les niveaux atteints antérieurement. Les principaux critères de choix des agriculteurs pour les variétés semées sont le rendement (28 %), la tolérance aux maladies (26 %), l'adaptation au climat (12 %), les critères agronomiques (11 %), la qualité physique et technologique (10 %) et la qualité sanitaire (6 %).

Une majorité de céréaliers se préoccupent de la tolérance aux maladies et de la qualité sanitaire en vue de limiter le recours aux traitements et aux produits phytosanitaires, même si le rendement, facteur de productivité conditionnant leur revenu, reste important. Ils sont également de plus en plus nombreux à prendre en compte la qualité technologique des blés, en particulier la teneur en protéines, critère essentiel pour mieux valoriser les blés et accéder à certains débouchés (meunerie, exportation pour l'alimentation humaine). 85 % des agriculteurs ont pris en compte ce critère pour les semis de la récolte 2016, contre 75 % il y a deux ans, sous l'effet du plan protéines mis en place par la filière céréalière.

Le laboratoire de la Rochelle, lieu d'expertise de la qualité technologique et sanitaire des céréales

FranceAgriMer est doté d'un laboratoire accrédité, chargé d'expertiser la qualité technologique et sanitaire des céréales françaises. Il contribue notamment à la réalisation des enquêtes sur la qualité des blés français, qui permettent, dès la fin de la moisson, d'éclairer les utilisateurs sur le marché intérieur (meuniers, fabricants d'aliments du bétail) mais aussi la clientèle européenne et internationale.

La réactivité de ses analyses, effectuées sur des échantillons prélevés dans les silos, permet d'assurer l'information précoce des professionnels et des collecteurs afin d'optimiser la commercialisation des céréales françaises chaque année, en France comme à l'étranger.

Outre la qualité technologique, le laboratoire de La Rochelle est compétent pour évaluer les risques sanitaires à la récolte ou en cours de stockage. Il effectue également une veille sur les contaminants émergents. Il contribue, en partenariat avec la filière, à l'amélioration des conditions de stockage (lutte contre les insectes, les impuretés, etc..).

Les activités du laboratoire de La Rochelle, qui consacre 80 % de son temps aux céréales, ont été étendues il y a quelques années aux viroses de la vigne dans le cadre de la certification des bois et plants de vigne. Il souhaite être désigné Laboratoire National de Référence dans ce domaine.

Aides à l'expérimentation : bilan 2016 et perspectives 2017

En 2016, 5 projets régionaux concernant la filière céréalière ont été sélectionnés dans le cadre du dispositif d'aide à l'expérimentation piloté par FranceAgriMer, représentant un montant d'aide de plus de 230 000 €. Pour 2017, les dossiers de candidature devront être déposés durant l'été 2016 pour une sélection définitive en janvier 2017.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 13 avril 2016 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr